LA BÉNÉDICTION DE L'ÉTENDARD DU PATRONAGE SAINT-MARTIN, A ROUBAIX

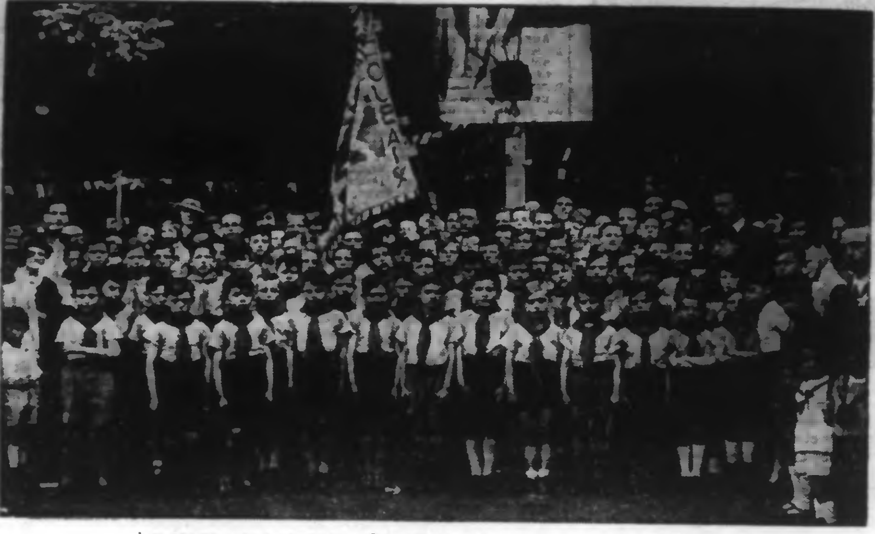

LES PETITS GARS DU PATRONAGE SAINT-MARTIN ENTOURANT LEUR NOUVEL ETENDARD (Ph. J. de Rx.)

Depuis hier, dimanche, les petits gars du patronage Saint-Martin ont officiellement un étendard qui a été solennellement béni dans l'enceinte même du lieu ordinaire de leurs réunions, rue Saint-Antoine. Aussi le patronage avait-il, dimanche, un air de fête qu'accentuait encore la décoration réalisée dans les cours de récréation et les locaux, à l'occasion de la foire aux plaisirs qui accompagnait cette manifestation.

A 16 h. 30, dans la cour de ... ombragée par les marronniers, et de ... le carré formé par les petits gars du patronage, à la chemise jaune d'or et au foulard de scout, M. l'abbé Leroux, directeur du patronage, souhaita la bienvenue aux paroissiens massés dans la cour et commenta le symbole confié aux enfants du patronage.

Leur drapeau, en effet, tenu fièrement au premier rang du petit bataillon, offre la réplique du tableau bien connu où l'on voit saint Martin partageant sa tunique avec un pauvre.

Un petit colon, Pierre Moray, exprima la joie et la reconnaissance de ses petits camarades de posséder un nouvel étendard et jura, en leur nom, fidélité au symbole qu'il représentait.

M. l'abbé Robert Lepoutre, aumônier des étudiants de la Faculté catholique, s'avança ensuite vers l'étendard et prononça les formules rituelles de bénédiction.

Par des acclamations et des chants, les enfants du patronage manifestèrent leur joie et animèrent de leur gaîté la foire aux plaisirs qui se prolongea dans la soirée, offrant aux assistants de nombreuses attractions et même un excellent buffet.

Cette foire aux plaisirs reprendra aujourd'hui lundi, à la fin de l'après-midi et se terminera par le tirage de la tombola.

---

ment se sont réunis en assemblée générale hier dimanche à 9 h. 30, au siège, Café Bellevue, 10, rue du Maréchal-Foch, sous la présidence de M. César Gaydet, président actif, entouré du capitaine Ollivier, commandant les brigades de gendarmerie de Roubaix; de plusieurs instructeurs et MM. Robert Peloquin et Adrien Lanthier, vice-président et secrétaire de l'amicale.

En ouvrant la séance, M. César Gaydet demanda à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire du général Leroy, commandant la 1re région, décédé samedi matin, après une courte maladie. Il invita les sous-officiers de réserve à se rassembler, en tenue, le mardi 8 juin, à 10 h. 30, place du Concert, à Lille, pour assister en groupe à ses funérailles.

Le président fit part aussi de l'organisation de cours spéciaux de culture physique, au sein du groupement. Préparés avec l'appui de l'autorité militaire et la collaboration du capitaine Olivier et de moniteurs du Centre d'éducation physique de Lille, ces cours débuteront incessamment. Ils auront lieu à raison de deux séances par mois et se dérouleront dans un local strictement militaire. Chaque séance comportera une partie d'éducation physique pure et une partie d'applications: jeux, sports, etc...

M. Gaydet félicita ensuite, au nom de l'amicale, l'adjudant chef de réserve Georges Prudhomme qui vient de se voir décerner la médaille du mérite de la Fédération nationale des amicales de sous-officiers de réserve et, aux applaudissements de l'assistance, lui remit officiellement l'insigne de cette distinction.

La « Marseillaise » clôtura cette réunion.

A l'Union des mutilés et réformés

Dans leur coquet local, les mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et leurs cantons, ont tenu dimanche matin leur assemblée générale sous la présidence de M. Gibon, entouré du conseil d'administration.

La séance s'ouvre par la lecture par M. Delié du procès-verbal de la précédente assemblée. M. Vanderrusten lit le rapport financier.

Après l'adoption de ces deux rapports, M. Gibon adresse ses félicitations, au nom du groupement, à M. Dhollander, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le président fait appel à tous pour assurer le succès de la souscription au profit de la caisse de secours. Il invite les membres à assister au congrès fédéral de Tourcoing, les 10 et 11 juillet. Il met l'assistance au courant des démarches entreprises pour faire aboutir les revendications des grands invalides et étendre leur statut à un grand nombre de mutilés. Il fait savoir aussi qu'une demande a été adressée au directeur de l'E.L.R.T. pour que les receveurs de tramways puissent vendre aux mutilés les carnets de tickets à prix réduits que l'on ne délivre qu'à de rares endroits.

L'assemblée vote ensuite des modifications aux statuts pour éviter les tracasseries administratives auxquelles l'Union des mutilés est soumise parce qu'elle est régie par la loi de 1898 sur les sociétés de secours mutuels.

La solution est de la constituer sous le régime de la loi de 1901 sur les associations d'anciens combattants et mutilés.

Cependant une telle liquidation aurait entraîné une perte de capital à verser au fonds de gestion de prévoyance sociale.

Il convient donc de constituer la société sous le régime de la loi de 1901, mais avec obligation pour les membres d'appartenir à la section mutuelle.

Cette modification n'entraîne guère de changement dans la structure du groupement qui comptera deux caisses et deux comptabilités.

Ces nouveaux statuts furent adoptés à l'unanimité et l'on procéda au renouvellement partiel du conseil d'administration, ainsi composé: MM. Gaston Platel, secrétaire sortant; Maurice Dubois, trésorier sort.; Auguste Baert, Albert Delberghe, Albert Dhollander, Albert Delie, Marcel Marthe, Georges Briet, Victor Duvillers, et Georges Cantaert, conseillers sortants.

M. Gibon est réélu président.

On procéda ensuite à la réunion de la section mutuelle dont les statuts furent adoptés. M. Gibon en fut nommé le président et le conseil d'administration composé comme suit: MM. Gustave Buyssens, Alfred Lombaert, Charles Vanderrusten, Marcel Alkembrecher, Maurice Dubois, Gaston Platel, Auguste Baert, Albert Delberghe, Albert Delié, Albert Dhollander, Marcel Marthe, Georges Briet, Gustave Wattinne, Jean Vanosselaere, Adrien Vandeperre, Paul Vandenhoecke, Maurice Espriet, Victor Duvillers et Georges Cantaert.

Avant de se séparer, les membres convinrent que le tirage de la tombola aurait lieu le 14 juillet.

Les médaillés et soldats coloniaux

Les médaillés et soldats coloniaux ont tenu hier, dimanche, à 10 h. 30, leur assemblée au café Beaucamps, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Zund, entouré de M. Henri Vandaele, vice-président d'honneur et des membres du comité.

M. Zund, dans son allocution, félicita M. Henri Mulle de sa nomination de chevalier de l'Ordre de la Couronne, et fit part des condoléances de l'assistance à la famille de M. Hercule Dumont, doyen de la société, récemment décédé.

M. Henri Vandaele fait l'éloge de M. Henri Mulle et de M. Beaucamps, secrétaire général. Il donne le compte rendu de la séance précédente et fait l'appel des membres présents.

Il fait part des remerciements qu'a adressés M. Mulle à la société et fait procéder ensuite à la tombola.

A l'Amicale des anciens militaires belges

Les anciens militaires belges ont tenu leur assemblée générale semestrielle dimanche, à 10 h., à la Rotonde, sous la présidence de M. Jean Franchomme, leur président actif, entouré des membres du bureau, MM. Henry et Faillié, vice-présidents; Deroose, secrétaire; Desprez, trésorier, et de MM. Fastenackels, président de l'Union belge de Wattrelos; Wredow, président des A. C. belges de Wattrelos; Delos, président de la F.N.C. de Roubaix; Vanhoyweghem, président du Cercle amical flamand; Houpe, président de la société des secours fraternels aux A. C. belges de Lille; des délégués de la F.N.I. de Roubaix et des A.C. belges de Tourcoing, etc....

Le président, en ouvrant la séance, place cette assemblée sous le signe du souvenir des disparus, et donne la parole au secrétaire. Celui-ci présente un rapport moral complet sur l'activité de la section au cours du dernier semestre, et énumère les réalisations de la société.

Le trésorier fait un lumineux compte rendu de la situation financière, qui reste excellente malgré la modicité de la cotisation.

Ces différents rapports sont adoptés à l'unanimité, puis M. Franchomme passe longuement en revue les questions à l'ordre du jour, tout particulièrement celle des livrets militaires et de la préparation de la fête de Saint-Nicolas, pour laquelle il réclame la collaboration de tous, et se réjouit de la prospérité de l'association, qui vient d'accueillir son 335e membre.

On procède au renouvellement partiel du comité, notamment de MM. Franchomme, Henry et Desprez.

M. Wredow invite tous les anciens combattants à participer à une excursion à Liège, le 12 septembre prochain, et M. Franchomme remet alors solennellement les plaquettes d'honneur de l'amicale à M. Violet, grand bienfaiteur de la société, don til fait l'éloge; à M. Devas, du comité actif, pour les services rendus.

M. Thaune, consul général de Belgique, s'étant fait excuser, la plaquette qui devait lui être remise lui sera offerte en réunion intime à une date ultérieure.

Une tombola termine la réunion.

LE CONCOURS DE L'U.F.O.L.E.A. à TOURCOING

LA SECTION DU CERCLE ARTISTIQUE DE L'AMICALE FERDINAND-BUISSON, DE LYS-LEZ-LANNOY, CLASSÉE PREMIÈRE.

A l'occasion des fêtes de son cinquantenaire, l'Amicale Colbert avait été chargée, cette année, d'organiser le concours annuel de l'UFOLEA, pour l'arrondissement de Lille.

Cette compétition qui réunissait un grand nombre de concurrents, s'est déroulée dimanche, de 10 h. à 12 h., dans les locaux de l'Institut Colbert, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles nous avons noté: MM. Prot, adjoint au maire; Jonas, secrétaire général de l'Union dse amicales laïques; Merchier, commissaire général de l'U.F.O.L.E.A.; Duez, régisseur du concours; Moulin, président d'honneur des sections artistiques de l'amicale Colbert, etc...

Voici le classement final des diverses compétitions:

SECTION THÉATRALE

Le jury était composé de MM. Raynaud, président; Ménier et J. Vanhoutte, membres.

Catégorie A. (Division d'Excellence). — Pièce imposée « Le Professeur », de Duvernois. — 1er prix avec félicitations du jury à l'Amicale F.-Buisson, de Lys-lez-Lannoy.

Catégorie A. (2me division). — Pièce imposée « Souvenir de l'Exposition », de Willy Maury. — 2me prix: Amicale F.-Buisson, de Lys-lez-Lannoy; 3me prix: Amicale du Centre, à Wattrelos.

Catégorie B. (1re division). — Pièce imposée: « Madame Fakir », de Léon Caillet. — 2me prix: Amicale de la rue du Dragon de Tourcoing.

Catégorie C. — Pièce imposée: « Fin de croisière », d'Anne Mariel. — 1er prix: Amicale F.-Buisson, de Lys-lez-Lannoy.

SECTION DE DICTION

Le jury était composé de MM. Prot, président; Drancourt et P. Liard, membres.

Morceau imposé: « La vieille et les deux servantes », de La Fontaine.

Premiers prix. — Mlles Jeanne Bar, Marguerite Lœul, Monique Ctroutinsky et Christiane Bauvalez, de l'école Fénelon, d'Hellemmes; Marcel Willems, G. Fourneau, de l'école Painlevé, à Haubourdin; Renée Lafin, de Toufflers; Robert Demals, de l'école Painlevé, d'Haubourdin.

Deuxièmes prix. — Mlles Micheline Mathon et Christiane Berne, de l'école Sévigné (Mons-en-Barœul); Christiane Toulotte, de l'école Fénelon (Hellemmes); Marcel Bimmel, de l'école Painlevé (Haubourdin); Jeanne Suin, de l'école de la rue du Dragon (Tourcoing); Pol Echevin de l'école Painlevé (Haubourdin); Louisette Pape, Fédération de Lille; Raymond Hocq, de l'école Painlevé (Haubourdin); Micheline Devensère, Denise Savelon, Fédération de Lille.

Troisièmes prix. — Mlles Micheline Lepers, Françoise Vanvlasselare, de la Fédération de Lille; Paul Charlet, de l'école Painlevé (Haubourdin); Micheline Bourseaux, de la Fédération de Lille; Pierre Bouchery, Roger Andral, de l'école Painlevé (Haubourdin); Yvonne Flacre, Georgette Dhertogl et Eliane Rohart, de la Fédération de Lille.

Catégorie B. — Concurrents de moins de 20 ans. — Composition du jury: MM. Merchier, président; R. Prévost et C. Fourneau, membres.

Morceau imposé: « Le premier regret », de Lamartine. — 1er prix: Lucienne Bourseaux, de la Fédération de Lille. — 2me prix: Marthe Bourseaux, de la Fédération de Lille. — 3me prix: Denise Bardellol, de l'école de la rue du Dragon, de Tourcoing.

La mort de M. Louis Dubocage, sous-inspecteur de police

Ainsi que nous l'avons annoncé hier en « Dernières nouvelles locales », la police roubaisienne vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de M. Louis Dubocage, le sympathique sous-inspecteur de police, décédé au cours de la nuit de samedi à dimanche en son domicile, 40, rue Philibert-Delorme, des suites d'une longue et douloureuse affection.

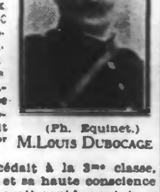

(Ph. Equinet.) M. LOUIS DUBOCAGE

Le défunt était âgé de 50 ans. Originaire de Roubaix où il était né le 10 mai 1887, M. Dubocage faisait partie de la police municipale depuis 23 ans.

Il avait été nommé agent de police stagiaire le 16 octobre 1912 et il avait été titularisé le 1er décembre 1913.

Peu après, il accédait à la 3me classe, et, par son activité et sa haute conscience professionnelle, il gravit rapidement tous les échelons de la hiérarchie. En 1914, il était agent de police de 1re classe. La guerre marqua un temps d'arrêt à cette ascension. Mais, en 1920, M. Dubocage gagnait les galons de sous-brigadier. En 1930, il était nommé brigadier et, enfin, le 1er janvier 1932, il devenait sous-inspecteur de la police en tenue.

Telle est, rapidement esquissée, la carrière du défunt, carrière toute droite, entièrement remplie par le devoir.

M. Dubocage était décoré de la médaille d'honneur de la police.

C'est un brave et honnête policier qui disparaît et dont on conservera longtemps le souvenir.

Nous présentons nos condoléances émues à sa veuve et à sa famille.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 15 heures.

Les fêtes du cinquantenaire de l'Amicale Chanzy

Pour fêter son cinquantenaire, ainsi que les 33 années de présidence de M. Clovis Segard, l'Amicale Chanzy avait mis sur pied, pour les samedi 5 et dimanche 6 juin, un programme de réjouissances, qui fut suivi par un public très nombreux.

Tout d'abord, la promenade flamande du samedi soir s'est déroulée dans les principales rues du quartier du Moulin, avec le concours de la clique de la Fédération des amicales laïques de Roubaix et a remporté un beau succès populaire.

Hier dimanche, dès 10 h., la cour de l'école de la rue Chanzy a connu l'affluence des grands jours; la Symphonie Mariot-Linné, sous l'habile direction de M. Tétin, a inauguré le programme de la journée. A 10 h. 30, arrivèrent les personnalités, en tête desquelles on remarquait M. le docteur Dupré, député, adjoint au maire; M. G. Duburcq, président de la Fédération; M. C. Segard, président d'honneur de l'Amicale; M. Buissart.

M. Hebelinck adresse des paroles aimables pour chacun et excuse M. Lebas. Puis un élève de l'école fait un charmant compliment en l'honneur de M. Segard. Successivement, MM. Buissart, G. Duburcq et le docteur Dupré retracent la longue carrière de M. Clovis Segard, les réalisations effectuées sous sa direction, et tous souhaitent que, de longues années encore, il se dévoue à l'œuvre entreprise. Une cantate est entonnée par les enfants de l'école.

Puis une gerbe de fleurs est remise à M. Segard, à l'occasion de sa nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Celui-ci, très ému, remercie l'assistance des nombreuses marques de sympathie qui lui sont témoignées et donne l'assurance de son entier dévouement.

Une distribution de gâteaux aux enfants et un vin d'honneur terminent cette matinée.

L'après-midi, à 15 h. 30, l'Harmonie municipale le Lys-lez-Lannoy, que dirige M. Housiaux, a exécuté un programme de choix, qui a été très goûté des auditeurs.

En intermède, M. Jean Prez, virtuose accordéoniste, s'est produit dans diverses œuvres qui lui ont valu de nombreux applaudissements. Enfin, pour terminer ces réjouissances, un bal de famille a eu lieu dès 18 heures, dans la cour de l'école.

LES ANNONCES A PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. DELERUE, 638, rue de Lannoy.

Entre voisin et voisine

Samedi soir, la police dut intervenir rue de la Basse-Masure, cour Agache, 2, où une scène avait éclaté, mettant aux prises un locataire de cette courée, Achille Kokelberghe, 24 ans, et l'une de ses voisines, Mme Robert Leclercq.

Celle-ci, qui se plaint d'avoir reçu des coups, s'est fait délivrer un certificat médical.

M. Hussenet, commissaire de police de permanence, enquête sur cette affaire.

Dévalisée au marché

Mme Joséphine Herreman, 41 ans, domiciliée 54 bis, rue de Maufait, a déposé une plainte pour vol, contre inconnu.

Elle déclare que, dimanche matin, s'étant rendue au marché du boulevard Gambetta pour y faire des achats, elle avait été la victime d'un habile vide-poches qui lui enleva son portemonnaie, lequel se trouvait dans un sac à provision et contenait une somme de 300 francs.

M. Hussenet, commissaire de police de permanence, a ouvert une enquête pour retrouver le vide-poches.

EST-CE UN VÉLO VOLÉ? — Un sapeur-pompier, M. Darley, a trouvé dimanche matin, un vélo que l'on avait abandonné dans le petit square qui termine le boulevard Gambetta.

Cette machine ne porte aucune plaque. Elle a été remise au poste central où on la tient à la disposition de son propriétaire.

UN CHIEN MÉCHANT. — Le jeune Jacques Renaut, 12 ans, domicilié chez ses parents 14, rue Charles-Quint à Wattrelos, qui passait dimanche matin boulevard Gambetta, a été mordu au mollet droit par un chien hargneux.

M. Renaut père a déposé une plainte et l'on recherche le propriétaire du chien, qui serait un habitant du boulevard.

AMICALES MARLOT-LINNE. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Adolphe Baert qui auront lieu demain mardi 8 juin, à 15 h. Assemblée, 28, avenue Linné.

RADIO-CLUB DE ROUBAIX. — Ce soir lundi 7, à 20 h., au siège, Café des Arcades: « Cours préparatoire à la radiotélégraphie militaire et à la T.S.F. ». Instructeur: M. Druet.

LES ARTISANS RÉUNIS, 15, rue Pauvrée. — Ce lundi 7, la permanence de l'après-midi sera suspendue; le soir de 19 h. à 20 h., permanence au Café Gérard, place Chaptal.

Demain mardi, réunion des commissions au siège, à 20 h.

UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanence ce lundi 7, 13, rue du Pays, de 17 h. à 19 h. pour tous renseignements, etc...

SYNDICAT DES MOYENS DE TRANSPORTS (C.G.T.). — Demain mardi 8, à 18 h., salle des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, réunion générale de la commission administrative: augmentation des salaires; congés payés.

CROIX

La fête des quartiers des Ogiers et du Creusot a obtenu, dimanche, un grand succès

La première fête des quartiers des Ogiers et du Creusot a obtenu, dimanche, un succès auquel le soleil, si favorable, n'a pas été étranger. Encouragés par de nombreux curieux, les concurrents se sont disputés courtoisement l'épreuve de marche. Cette compétition fut suivie d'une joyeuse promenade flamande, qui fit la joie des habitants des quartiers et des enfants.

Les visiteurs furent nombreux, à la grande satisfaction des commerçants. Les concerts et les bals créèrent dans les quartiers privilégiés... cette année, une grande animation.

Rappelons qu'aujourd'hui, lundi 7 juin, de 17 h. 30, à 20 h., aura lieu le carrousel cycliste. A 20 h., tirage de la tombola des primes gratuites.

Une fête familiale à la Ligue ouvrière chrétienne

Une agréable fête familiale s'est déroulée dimanche, à 16 h. 30, à la Ligue ouvrière chrétienne.

La cour de l'école des filles, rue Jean-Baptiste-Delescluse, s'était transformée depuis quelques jours, grâce à l'imagination et aux mains expertes de jeunes gens dévoués, en magnifique parc à attractions.

Les jeux les plus divers eurent, pendant la fin de l'après-midi et la soirée, auprès d'un grand nombre d'amis et de sympathisants de la Ligue ouvrière chrétienne, le plus légitime succès. Concours et jeux se succédèrent à la grande joie des enfants et de leurs mamans, en l'honneur de qui était organisée cette fête.

Balances Bascules Ets E. Charlet 163, r. Kléber, Croix (Tél. Rx 214-21) 42818

WASQUEHAL

La grande fête exotique marocaine s'est déroulée avec succès au patronage de la rue Delerue

C'est avec un succès sans précédent et sous un soleil vraiment... marocain que s'est déroulée hier dimanche la grande fête exotique organisée de main de maître, dans les cours et les salles des fêtes du patronage de la rue Delerue.

Vers 11 h. 30, un concert-apéritif fut donné à l'« Oasis » et les nombreux visiteurs furent agréablement surpris de se voir transportés dans une région coloniale, où ils purent admirer « Marocains » et « Marocaines », qui, accompagnés d'une musique orientale, exécutèrent chants et ballets. Les hommes du désert étaient même accompagnés de leurs fidèles compagnons, des chameaux, et les « Marocains », « Marocaines » amusèrent grandement le public par leur entrain qui se manifesta surtout dans une grande « fantasia » et l'exécution d'un véritable « baroud » marocain.

L'après-midi et le soir, la foule ne cessa de se presser fort nombreuse au patronage de la rue Delerue, où la fête se termina dans la gaîté générale.

L'assemblée générale des Anciens Combattants républicains

Hier, dimanche, à 15 h., en leur siège, café Lécroart, 67, rue de Roubaix, les anciens combattants républicains de Wasquehal ont tenu leur assemblée générale, sous la présidence de M. Joseph Locoge, président, entouré de MM. Eloi Vandepoortaele, secrétaire; J.-B. Lécroart, trésorier et des membres de la commission.

Après que le procès-verbal de la précédente réunion eut été adopté, le président adressa une motion d'affectueuse sympathie à M. Ernest Dujardin, vice-président, actuellement fort éprouvé par la maladie de son fils.

Puis, M. Locoge fit appel à tous les membres de la section pour qu'une nombreuse délégation d'anciens combattants républicains assiste le dimanche 13 juin, à l'inauguration officielle du groupe scolaire de Wasquehal-Centre.

Ensuite, M. Lhôtellerie, adjoint au maire de Croix, fit une causerie sur l'influence de l'enseignement laïque au service de la paix.

Il fut ensuite rendu compte du tournoi de dés et le président remercia tous les membres qui s'étaient dévoués pour en assurer le succès.

LES TROTTOIRS AUX PIETONS. — Le garde Sénéchal, de la police locale, a dressé procès-verbal, samedi après-midi, vers 15 h., à un jeune cycliste, qui circulait à bicyclette sur le trottoir de la rue Denis-Papin à Wasquehal.

La procession de la Fête-Dieu à Chéreng

LA PROCESSION DANS LE PARC DU CHATEAU DE CHÉRENG (Ph. J. de Rx.)

Tandis que, dans la plupart des paroisses de notre région, la grande procession de la Fête-Dieu s'était déroulée le dimanche 30 juin, c'est hier que la petite commune de Chéreng s'est faite plus coquette encore que d'habitude pour voir passer le cortège à la gloire du Saint-Sacrement.

Les maisons étaient ornées de drapeaux et d'oriflammes dont le soleil éclatant avivait les couleurs. Les rues étaient jonchées de palmes, de lierre et de roses.

Une longue théorie de jeunes filles en robe blanche, de petits zouaves, de membres des confréries de la paroisse précédait le Saint-Sacrement tenu par M. l'abbé Desmazières, professeur au Collège de Tourcoing.

Un reposoir avait été dressé à l'entrée de l'habitation de Mme Romain Lepers, route nationale. S'y étant arrêtée, la procession se rendit au château de Chéreng où attendaient M. Jacques Demey, directeur du « Journal de Roubaix » et Mme Demey; M. et Mme Delabaere-Reboux. Mme Jean Duhamel avait été retenue à Paris.

Sur le perron, un groupe de tirailleurs tunisiens du 28e régiment formait une garde d'honneur et ajoutait une note originale à la décoration du château.

Dans la chapelle, M. l'abbé Fournier, curé de Chéreng, lut l'acte de réparation envers le Sacré-Cœur, puis la bénédiction du Saint-Sacrement descendit sur la foule agenouillée sur la pelouse.

L'on reprit ensuite le chemin de l'église.

UNE GRANDE FÊTE INTERCOMMUNALE D'ANCIENS COMBATTANTS S'EST DÉROULÉE, DIMANCHE, A TRESSIN AVEC UN GRAND SUCCÈS

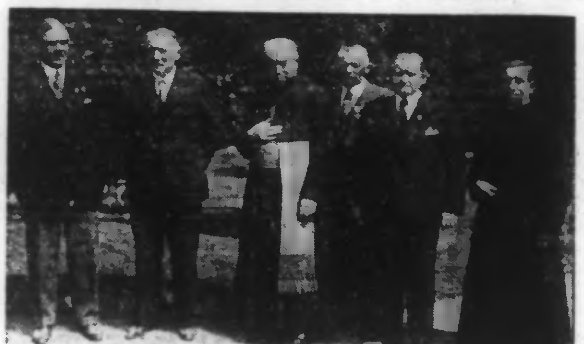

LES PERSONNALITÉS. *Au centre,* Mgr REGENT. (Ph. J de Rx.)

Dimanche s'est déroulée à Tressin une grande fête intercommunale d'anciens combattants à laquelle ont participé les groupements de Baisieux, Chéreng, Gruson, Sainghin, Forest, Hem, Anstaing, Bouvines, etc...

Les réjouissances organisées à cette occasion par le comité avaient commencé la veille, samedi par une retraite aux flambeaux.

Dimanche, à 10 h., une messe fut célébrée en l'église paroissiale par M. l'abbé Richard, curé de Tressin. Vingt-deux drapeaux des délégations avaient pris place dans le chœur.

Dans l'assistance, on remarquait une importante délégation des anciens combattants de Tressin ayant à sa tête MM. Brabant et Delmasure, présidents d'honneur; Dujardin, président; L. Pollet, vice-président; Willoqueaux, secrétaire, etc., et à laquelle s'était joint M. Aimé Goudaert, président du groupe départemental de l'U.N.C.

A l'évangile, Mgr Régent, ancien aumônier du 1er corps, rappela la signification de cette fête. Il exalta l'héroïsme et le sacrifice des soldats dont le sang a été versé pour la cause de la paix et de la liberté.

Au cours de la cérémonie, la société de musique « Les Amis Réunis », sous la direction de M. G. Loridan, exécuta quelques morceaux dont on apprécia le goût.

Au monument aux morts

Une émouvante cérémonie se déroula à l'issue de la messe. Précédés de l'impressionnante masse des drapeaux, les assistants se dirigèrent vers le monument aux morts, au cimetière.

Un détachement important du 28e tirailleurs tunisiens faisant la haie, rendait les honneurs sous les ordres du lieutenant Montfagnon.

Quand ce dernier eut rappelé la leçon des morts, M. Dujardin, président des combattants de Tressin, déposa une gerbe de fleurs au pied du monument.

Le cortège

L'après-midi, tandis que, vers 16 h. le vin d'honneur était servi dans le parc de M. Brabant, les sociétés se rassemblaient peu à peu au « Petit Paris ».

Par les rues pavoisées aux couleurs nationales, le cortège interminable des anciens combattants de la région, auxquels s'étaient jointes plusieurs sociétés musicales et d'anciens militaires, un groupe nombreux de jeunes de l'U.N.C., etc., défila et atteignit la Place.

M. Dujardin médita d'une façon émouvante sur un délicieux quatrain du poète, Sylvain Roy, mort à la guerre.

M. Aimé Goudaert prononça un discours dans lequel il rappela que l'U.N.C., malgré les affirmations de certains, n'avait pas dévié sa voie et qu'elle n'a pour but que le bien du pays. Il montra ensuite que la collaboration, sur le plan politique comme sur le plan social était nécessaire entre tous les Français.

La « Marseillaise » fut ensuite exécutée par toutes les sociétés de musique réunies sous la baguette de M. Georges Loridant.

La journée se poursuivit par des concerts et des bals.

WATTRELOS

Un fils qui menaçait ses parents est arrêté par la police

Samedi soir, vers 18 h., les gardes champêtres Dellemmes et Plouvier étaient appelés chez Mme Leroi, demeurant rue de Roubaix, 87, à Wattrelos. Le fils de cette dame, Albert Leroi, 24 ans, garçon boulanger, demeurant rue du Sapin-Vert, 16, à Mouscron, se trouvant en état d'ivresse, menaçait sa mère de mort et voulait briser le mobilier.

Quand les garde champêtres se présentèrent, Albert Leroi, qui était armé d'une matraque, voulut les frapper. Les représentants de l'ordre maîtrisèrent aussitôt le forcené et le mirent en état d'arrestation. Albert Leroi sera poursuivi pour port d'arme prohibée et rébellion.

LANNOY

LE BUREAU DE LA MAIRIE sera ouvert à partir de 9 h. et jusque midi seulement aujourd'hui lundi 7 juin.

HEM

L'assemblée générale de l'Union des mutilés et réformés

La sous-section d'Hem de l'Union des Mutilés et réformés, que préside avec dévouement M. Poillion, a tenu hier dimanche, à 16 h., une réunion générale à son siège, café Delacroix, rue Jules-Guesde. Autour de M. Poillion, on remarquait MM. Morel, vice-président, et Bayart, secrétaire-trésorier.

Après avoir salué l'assistance, M. Poillion se plût à souligner la bonne marche de la société. Il traita ensuite de différentes questions intérieures et remercia les membres qui s'étaient dévoués pour le placement des billets de tombola.

Il termina en rappelant l'agréable souvenir laissé par la fête du 7 mars, au cours de laquelle se sont manifestés les sentiments d'amitié et l'esprit d'union qui règnent entre les membres.

FLERS-LEZ-LILLE

Deux jeunes fraudeurs sont arrêtés par les gendarmes

Hier dimanche, des gendarmes en surveillance au « Recueil », firent stopper deux jeunes cyclistes, afin de contrôler leurs machines.

Mais, en opérant ce contrôle, les gendarmes s'aperçurent que les jeunes gens étaient porteurs de tabac de fraude qu'ils s'efforçaient — vainement — de dissimuler.

L'un âgé de 17 ans, domicilié à Hellemmes, transportait cinq paquets de 100 gr., et l'autre, âgé de 15 ans, de Flers, était porteur de trois paquets.

Les gens gens ont été laissés en liberté, mais leurs machines et le tabac ont été confisqués.

LEERS

L'assemblée générale de la Fraternelle des anciens combattants

La Fraternelle des anciens combattants s'est réunie hier dimanche, à 16 h., au café Prévôt, rue de Roubaix, sous la présidence de M. Emile Bulie, entouré de MM. Deslée, secrétaire-adjoint et Lorthioir, trésorier.

Ayant ouvert la réunion par un mot de bienvenue à l'assistance, M. Bulie invite ensuite les membres à participer nombreux derrière le drapeau de la section, à la fête organisée pour le dimanche 13 juin, par l'Union belge de Leers, à l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction de son nouveau drapeau.

L'assemblée, sur la proposition de M. Bulle, désigne M. Paul Delcour, grand mutilé, officier de la Légion d'honneur, demeurant rue de la Mairie, pour ranimer la flamme du souvenir, à l'Arc de Triomphe, le 31 juillet, lors de l'excursion organisée par le groupe intercommunal des anciens combattants.

M. Delcour sera accompagné de MM. Henri Deroubaix, de Toufflers, et Fontaine, président de la Fraternelle d'Hem.

Enfin, M. Bulle rappelle aux membres arrivant à cinquante ans d'âge, qu'ils ont à faire une demande pour la retraite du combattant. Les intéressés peuvent se présenter au siège. La réunion a pris fin par le tirage des primes du mois.

La fête des mères

Cette fête si émouvante pour celles à qui elle s'adresse s'est déroulée dimanche à Leers.

A 15 h., dans la salle de l'école de garçons, rue Joseph-Leroy, M. Emile Duez, maire, entouré de membres du conseil municipal, remit la médaille de bronze de la Famille française, à Mme Maurisse-Dumortier pour qui il eut quelques mots très aimables.

Après un vin d'honneur offert par la municipalité, l'assistance put se distraire avec une séance de cinéma. Le tirage d'une tombola termina la fête à laquelle un orchestre de musiciens de l'Harmonie municipale a prêté un concours fort apprécié.

A propos de l'indemnité de vie chère au personnel municipal

Une ligne ayant « sauté » dans le compte rendu de la séance du conseil municipal que nous avons publié dimanche, la décision du Conseil sur la question de l'indemnité mensuelle de vie chère au personnel municipal, doit être précisée:

L'indemnité a été portée de 75 fr. à 100 fr. pour les employés, et de 100 fr. à 150 fr. pour le fossoyeur-cantonnier. Par contre, sur une observation de la Préfecture, le Conseil a dû prendre une décision contraire en ce qui concerne les femmes à journées. Le trésorier-payeur général a, en effet, trouvé que l'augmentation mensuelle de 50 fr., qui leur avait été accordée, était d'un pourcentage trop élevé, comparativement à leur salaire.

Et c'est pourquoi le Conseil s'est vu dans l'obligation de réduire à 35 fr. l'indemnité mensuelle qu'il avait fixée précédemment à 50 fr. pour les femmes à journées.

Une réunion de l'Union belge

Dimanche, à 16 h., au café Lorthioir, rue Jean-Jaurès, a eu lieu une réunion de l'Union belge, sous la présidence de M. Rolland, autour de qui avaient pris